



186

DQ18.1

Projet d'aménagement hydroélectrique
de la Péribonka par Hydro-Québec

Lac Saint-Jean

6211-03-066

Dolbeau-Mistassini, le 20 novembre 2003

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
A/S M. Gélinas
575, rue Saint-Amable
Bureau 2.10
Québec, Qc
G1R 6A6

Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique de la Péribonka par Hydro-Québec

Madame Gélinas,

Pour faire suite à votre demande, je vous indique qu'il n'y a présentement aucun projet de ligne de transport, liée au projet d'aménagement hydroélectrique de la Péribonka par Hydro-Québec, qui doit traverser notre territoire.

Cependant, advenant qu'un tel projet se réalise, l'Entente entre la MRC et Hydro-Québec prévoit qu'un montant de 0,50% du coût des travaux doit être versé au Fonds de développement régional de la MRC. Par ailleurs, si la ligne de transport ne traverse pas le territoire de la MRC, alors aucune compensation ne doit être versée.

En espérant le tout conforme à votre demande. Je vous prie d'accepter, madame mes salutations distinguées.

~~par Catherine Verge - Ostiguy~~
Jacques Potvin, urbaniste
Coordonnateur à l'aménagement
et au développement

Albanel • Dolbeau-Mistassini • Girardville • Normandin • Notre-Dame-de-Lorette • Péribonka • St-Augustin
St-Edmond-les-Plaines • St-Eugène-d'Argentenay • Ste-Jeanne-d'Arc • St-Stanislas • St-Thomas-Didyme

209, boul. des Pères, Dolbeau-Mistassini (Québec) G8L 5C4 Tél.: (418) 276-2131 Télécopieur: (418) 276-7043
Courriel: admin@mrcmaria.qc.ca